



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG**

Département du Gers

**SIEBAG –Nombres de membres: 47**

**Afférents au Comité Syndical: 47**

**Présents: 29**

**Nombre de membres du collège Eau Potable : 47**

**Qui ont pris part à la délibération: 29**

Date de convocation : 28/03/2024

Séance du Mardi 9 avril 2024 à 20 h 30 à RISCLE.

**Présents :** - SARNIGUET C-REON E-PUJAU JL-LECERF M-CORNU F-FITAN G-DUFFER S-PEFFAU P-MASSARROTO S-BUREAU B-DOUSSE R-BRUMONT J-BASTROT P-CAZALET R-RIBAUT P-BUFFALAN JL-SOULE J-DARTIGUES P-LACOSTE D-COURALET C-GARRALON H-RIGAIL K-DUBICQ A-SAINT-ORENS H-LANGLADE C-LALANNE G-CAPBERN P-MINVIELLE S-

**Absents ou excusés :** MINGELLE JM-VAN DE CASTEELE L- CORDONNIER C-TRIMOUILLE N- FOUGEROUSE F-FARBOS F-LAGO G-WAUTERS B-BECARD N-JOYE M-RANDAZZO CALOGERO-VIDAL C- LUMBROSO Y-VINCENT C-DEHEZ G-BOUCHET F-CUVELLIER C-LABORDE S-BOURGES L-VINCENT C-DEHEZ G-LAPASSADE B-PARGADE A-LARTIGOLLE M

**Secrétaire de séance :** SAINT-ORENS H.

**Objet : Investissements inférieurs à 90 000 €**

M. le Président rappelle au Conseil que par délibération du 14 décembre 2020 délégation de pouvoir lui a été donnée pour l'autoriser à conclure des investissements inférieurs à 90 000 € à la condition que ceux-ci soient inscrits lors de l'élaboration du budget.

En conséquence, M. le Président propose au Conseil d'inscrire sur le budget « eau » les investissements inférieurs à 90 000 € suivants pour l'exercice 2024.

Investissements inférieurs à 90 000 €	BP2024
Remplacement camion Mascott	35 000 €
Remplacement fourgon Master	35 000 €
Véhicule utilitaire	20 000 €
loggers +corrélateur acoustique	20 000 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 032-200079366-20240409-20240110-DE

S<sup>2</sup>LOW

Délibération 2024-01-10 du Conseil Syndical du 09/04/2024

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve la proposition de M. le Président.

Vote pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par Le Président

Transmission en Sous-Préfecture le : 15/04/2024

Notifié le : 15/04/2024

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait à Riscle le 11/04/2024

Jean-Luc BUFFALAN,  
Président du SIEBAG



Syndicat Intercommunal des Eaux  
du bassin de l'Adour Gersois

134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE  
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr  
www.siebag.fr